



## INFOS :

### Conseil d'Administration du 27 août



Présents : Charlotte GALAND, Stéphane VIDAL, Sandrine LEFORT, Léa CAUMES, Armelle SOUTIRAS, Houria FEUR, Sophie CABIOCH, Fanny SANDONATO, Aurélia HERBET

Excusées : Marie DEBITUS, Nathalie COLLETIS, Sophie LELEU

En présence de Sylvie, directrice et Laurence, directrice adjointe

Voici quelques uns des points dont nous avons discuté lors du CA du 27 août. Il nous semble important que vous, en tant que parents et en tant que membre de l'association, en soyez informés.

#### **1-Fermeture crèche année 2009/2010**

- du 23/12/09 au soir au 4/01/10 au matin (vacances de Noël)
- le vendredi 14/05/10 (pont de l'ascension)
- du 30/07/10 au 23/08/10 en sachant que le vendredi 30 juillet et le lundi 23 août, la crèche n'accueille pas les enfants mais les salariées travaillent. Pour l'instant ces 2 jours ne sont payés par les parents (cela peut être le cas, car ce sont des journées de préparation pour les enfants).
- du 22/12/10 au soir au .... /01/11 au matin.

#### **2-Déménagement**



Il aura lieu le week-end du 5 et 6 septembre, la crèche devant être fonctionnelle pour le lundi 7 au matin. Ce qui veut dire que tout le mobilier doit être monté, tous les jouets doivent être rangés, toutes les affaires classées et tout le ménage effectué. C'est donc un énorme travail qui attend tous les membres de l'association pour que nos bambins puissent apprécier la nouvelle crèche.

Tous les parents doivent prendre conscience de cela. Il leur est proposé de venir aider pendant le week-end mais aussi (pour ceux qui ne peuvent pas ces deux jours) de venir monter les nouveaux meubles pendant la semaine précédente, le mercredi ou le jeudi.

Nous devons demander à la mairie si il est possible de garder le stationnement libre devant la crèche le 5 et le 6 septembre, d'avoir le camion plateau de la mairie par la même occasion.

#### **3- Règlement intérieur de la crèche**

Nous rappelons que pour la rentrée 2009, la décision de rectifier le délai de préavis à deux mois (au lieu de un pour le moment) avait été prise lors du CA du 27 mai 2009. Nous devons le modifier sur le règlement.